

CAN Croissance canadienne II 75/100 (P)

31 juillet 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance canadienne Canada Vie. Le 8 mai 2026 ou aux environs de cette date, le nom de ce fonds est passé d'Excellence principalement canadienne de croissance à Croissance canadienne II, le fonds sous-jacent est passé de la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco au Fonds de croissance canadienne Canada Vie, et Placements Mackenzie a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant d'Invesco Canada Ltée. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par le gestionnaire précédent avec son objectif de placement propre.

FUNDGRADE A⁺
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

Catégorie de fonds
Actions principalement canadiennes

Date de création
09 juillet 2018

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Placements Mackenzie

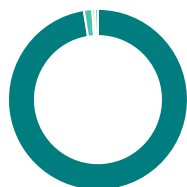
Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE



Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 mai 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	97,5
Actions américaines	1,5
Espèces et équivalents	0,5
Unités de fiducies de revenu	0,5



Répartition géographique (%)

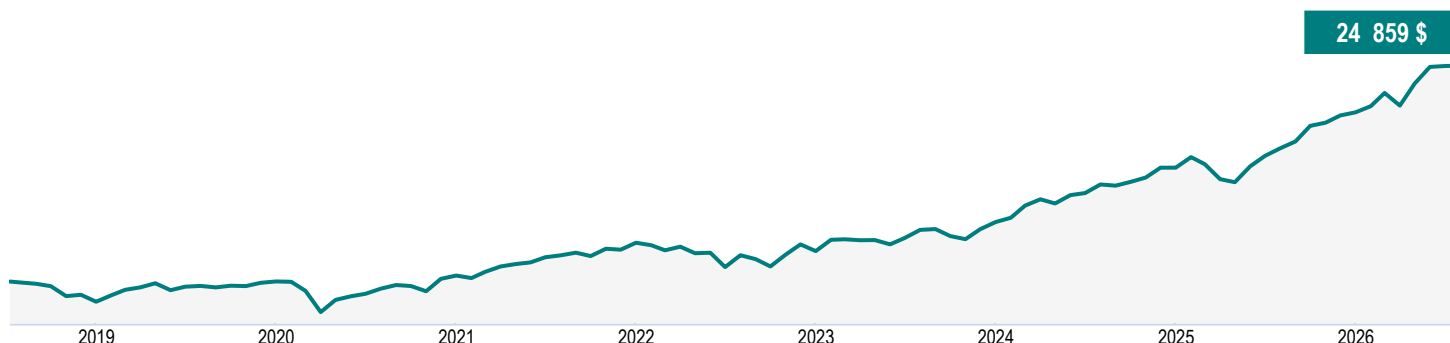
Canada	98,5
États-Unis	1,5



Répartition sectorielle (%)

Services financiers	32,4
Matériaux de base	19,2
Énergie	15,5
Services industriels	7,3
Technologie	6,5
Services aux consommateurs	5,7
Services publics	4,5
Biens industriels	3,7
Immobilier	1,7
Autres	3,5

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Croissance canadienne II 75/100 (P)

31 juillet 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mai 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Banque Royale du Canada	8,8	Écart-type	10,46 %
Banque Toronto-Dominion	6,8	Rendement du dividende	1,80 %
Shopify Inc catégorie A	3,7	Rendement à l'échéance	-
Banque de Montréal	3,6	Durée (années)	-
Enbridge Inc	3,5	Coupon	-
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,5	Cote de crédit moyenne	-
Brookfield Corp catégorie A	3,3	Capitalisation boursière moyenne (millions)	118 066,8 \$
Canadian Natural Resources Ltd	2,6		
Agnico Eagle Mines Ltd	2,6		
Canadian Pacific Kansas City Ltd	2,6		
Répartition totale des principaux titres	41,0		

Actifs nets (millions de \$)
12,2 \$

Cours
24,86 \$

Nombre de titres
70

Placement initial minimal
500 \$

Codes de fonds
AFA – CLGB090E

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
0,10	5,22	14,84	29,66	22,40	16,06	-	11,96

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
21,35	26,58	16,51	-4,53	21,68	4,05	16,21	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 31 juillet 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
17,53 %	oct. 2025	6,29 %	sept. 2023	12,86 %	100,00 %	37	0

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Croissance canadienne II 75/100 (P)

31 juillet 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

L'économie canadienne est demeurée sous pression au deuxième trimestre, l'incertitude commerciale ayant continué de peser sur la confiance des entreprises, même si le marché de l'emploi a montré des signes de stabilisation. L'emploi a progressé en mai et le taux de chômage a diminué à 6,6 %. L'inflation s'est accélérée, le rythme annuel passant de 2,8 % en avril à 3,2 % en mai, car la hausse des prix de l'essence liée au conflit au Moyen-Orient a fait grimper les coûts de l'énergie. Les mesures de l'inflation de base sont demeurées plus près de 2 %.

La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % lors de ses réunions d'avril et de juin, soit pour une quatrième et une cinquième fois consécutive. La Banque du Canada a indiqué qu'elle ne tenait pas compte de l'effet temporaire de la hausse des prix de l'énergie, tout en surveillant les signes d'une persistance accrue des pressions sur les prix, et elle a souligné les risques dans les deux sens découlant du différend commercial avec les États-Unis et du choc énergétique.

Les actions canadiennes ont progressé au deuxième trimestre. L'indice composé S&P/TSX a atteint un sommet record en juin, portant son gain depuis le début de l'année à environ 10 %. Le secteur de l'énergie s'est démarqué au début du trimestre, alors que les prix du pétrole brut demeuraient élevés, et la plupart des secteurs ont terminé en hausse. Le secteur des matériaux a reculé, les prix de l'or ayant fortement diminué après leur envolée record précédente. Le nombre de meneurs du marché a augmenté à mesure que le trimestre avançait et que les prix du pétrole diminuaient.

Rendement

La sélection des titres dans les secteurs des produits industriels et des services d'intérêt public a contribué au rendement. Les placements dans La Banque Toronto-Dominion (Banque TD), la Banque Royale du Canada, la Banque Nationale du Canada et Aritzia Inc. ont favorisé le rendement. La Banque TD et la Banque Royale ont fait état de solides résultats et de niveaux de capital résilients. L'action de la Banque Nationale a été soutenue par de solides résultats financiers et une hausse du dividende. Aritzia a affiché de bons résultats et a continué d'enregistrer une croissance de ses ventes.

La sélection des titres dans les secteurs des matériaux et des technologies de l'information a nui au rendement, tout comme le positionnement dans les technologies de l'information. L'absence de placement dans La Banque de Nouvelle-Écosse, la surpondération d'Alamos Gold Inc. et le placement dans OR Royalties Inc. ont nui au rendement. L'action de la Banque de Nouvelle-Écosse a progressé après la publication de résultats supérieurs et l'augmentation de son dividende. Les actions d'Alamos Gold et d'OR Royalties ont toutes deux été à la traîne de leurs pairs malgré de solides résultats d'exploitation.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté de nouveaux placements dans les secteurs des matériaux et de l'énergie. TFI International Inc. a été ajoutée afin d'accroître l'exposition au secteur du transport et de la logistique. L'exposition aux matériaux a été augmentée par l'intermédiaire de Ressources Teck Ltée, tandis que l'exposition aux produits financiers l'a été par

CAN Croissance canadienne II 75/100 (P)

31 juillet 2026

l'intermédiaire d'Intact Corporation financière. Les placements dans Waste Connections Inc., Enbridge Inc. et Dollarama Inc. ont été étoffés afin d'accroître l'exposition aux secteurs des produits industriels, de l'énergie et de la consommation, respectivement.

Les placements dans Capstone Copper Corp., Boyd Group Services Inc. et CGI Inc. ont été liquidés. Le placement dans Artemis Gold Inc. a été réduit afin de gérer la taille de l'exposition du Fonds à l'or.

CAN Croissance canadienne II 75/100 (P)

31 juillet 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Croissance canadienne II 75/100 (P)

31 juillet 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou

CAN Croissance canadienne II 75/100 (P)

31 juillet 2026

égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

